



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception

Cadre réservé à l'administration

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

CREATION D'UN RESEAU DE REFOULEMENT DES EAUX USEES DE EVANS A CHATEAUNEUF

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNE D'EVANS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS 1 SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
32°	Canalisations dont le produit du diamètre extérieur avant revêtement par la longueur est supérieur ou égal à 500 mètres carrés ou dont la longueur est égale ou supérieure à 2 kilomètres.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Mise en place d'une conduite de refoulement des eaux usées sous pression dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Canalisations de diamètre 90 mm extérieur en PEHD sur une longueur de 2 330 ml

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est le raccordement de l'assainissement collectif du village d'EVANS sur la station d'épuration de RANCHOT via les réseaux d'assainissement de DAMPIERRE (CHATEAUNEUF) et RANCHOT.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le tracé de la conduite d'assainissement de DN 90 mm extérieur en PEHD est prévu essentiellement en accotement ou sous chaussée de voies communales et départementales.

Le tracé empruntera la rue de la gouille, puis la rue de la crèche, la rue de la buanderie, la RD 226, la rue Maison rouge puis la RD673.

Les travaux sont prévus pour une durée d'environ 2 mois.

La mise en place des conduites sera réalisée au moyen de trancheuse avec une ouverture de fouille d'environ 0,50 m de largeur et de profondeur moyenne 1,20 m.

Le lit de pose et l'enrobage de la conduite seront réalisés par des matériaux de granulométrie 5/15.

Le remblai sera réalisé par des matériaux de granulométrie 0/31,5.

Les travaux seront réalisés en circulation alternée.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La conduite sous pression sera équipée de dispositifs de vidange au point bas et de ventouse au point haut ainsi que de robinets vannes sur le tronçon.

Un passage annuel est à prévoir sur les ouvrages.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s)

Le projet n'est pas soumis à déclaration ou autorisation au titre de la Loi sur l'Eau.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Procédure au cas par cas.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur de la canalisation	= 2 330 ml
Diamètre extérieur	= 90 mm
Largeur de la fouille	= 0,50 ml
Profondeur moyenne de la fouille	= 1,20 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. --- ° --- ' --- " ---

Lat. --- ° --- ' --- " ---

Commune d'EVANS

Pour les rubriques ° a , ° b et d , 8°, 1 °, 18°, 28° a et b , 32° 41° et 42° :

Rue de la gouille

Point de départ :

Long. --- ° --- ' --- " ---

Lat. --- ° --- ' --- " ---

Rue de la crèche

Point d'arrivée :

Long. --- ° --- ' --- " ---

Lat. --- ° --- ' --- " ---

Rue de la buanderie

Communes traversées :

RD226

EVANS

Rue Maison rouge

DAMPIERRE

RD673

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? Sans objet

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet comporte le programme de travaux suivant :

- Réhabilitation du système d'assainissement collectif de la commune d'EVANS

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Accotement ou chaussée

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il : Oui Non Lequel/Laquelle ?

dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?

en zone de montagne ?

sur le territoire d'une commune littorale ?

dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?

sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ?

dans une zone de répartition des eaux ?

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

dans un site inscrit ou classé ?

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

d'un site Natura 2000 ?

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages 1 ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

Est-il concerné par des risques technologiques ?

Risques et nuisances

Est-il concerné par des risques naturels ?

Engendre-t-il des risques sanitaires ?

Est-il concerné par des risques sanitaires ?

Commodités de voisinage

Est-il source de bruit ?

Est-il concerné par des nuisances sonores ?

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Engendre-t-il des vibrations ?

Est-il concerné par des vibrations ?

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?

Pollutions

Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?
Si oui, dans quel milieu ?

Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

Patrimoine /
Cadre de
vie /
Population

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?

Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme 1 aménagements) ?

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La mise en place de la conduite de refoulement d'eaux usées ne concerne pas de secteurs naturels protégés. Les largeurs des fouilles seront faibles (50 cm). L'étude d'impact ne semble pas nécessaire.

Pour pallier au drainage éventuel des fouilles qui seront réalisées pour la pose des canalisations, des bouchons d'argiles étanches pourront être mis en place sur des tronçons.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ DISTINCT
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>		
Numéro	<input type="text"/>	Extension	<input type="text"/>
	Nom de la voie <input type="text"/>		
	<input type="text"/>		
Code Postal	<input type="text"/>	Localité	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Tél.	<input type="text"/>	Fax	<input type="text"/>
Courriel	<input type="text"/>		

Personne morale

Nom	Commune d'EVANS	Prénom	<input type="text"/>
Adresse du siège social	<input type="text"/>		
Numéro	51	Extension	<input type="text"/>
	Nom de la voie GRANDE RUE		
	<input type="text"/>		
Code postal	39700	Localité	EVANS
		Pays	<input type="text"/>
Tél.	03 81 71 18 02	Fax	<input type="text"/>
Courriel	evans.mairie@wanadoo.fr @		

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom	HUDRY	Prénom	Jean-Luc
Qualité	<input type="text"/>		
Tél.	06 88 89 64 35	Fax	<input type="text"/>
Courriel	evans.mairie@wanadoo.fr @		

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Plan de situation et photos avec localisation cartographique



